

Zeitschrift: Mitteilungen des Statistischen Bureau des Kantons Bern
Herausgeber: Statistisches Bureau des Kantons Bern
Band: - (1962)
Heft: 45

Artikel: Familienstatistik und Bevölkerungsvermehrung : genealogische Stichprobe in fünf Bürgerschaften
Autor: [s.n.]
Kapitel: Zusammenfassung der Ergebnisse = Résultats de l'enquête
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-858423>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Zusammenfassung der Ergebnisse

A. Ergebnisse der Familienstatistik

1. Das bearbeitete genealogische Material umfasst sämtliche Bürgerfamilien, die in fünf Gemeinden des bernischen Mittellandes heimatberechtigt sind. Die Beobachtung ihrer Mannesstämme erfolgte anhand der Zivilstandsregister während zwei- bis dreihundert Jahren und reicht bis zu dreizehn Generationen.
2. Die Bevölkerung, bis in die Mitte des 19. Jahrhunderts sesshaft, führt nachher Nahwanderungen aus, die sich später weiter nach Westen, in das Ausland und schliesslich in die übrige Schweiz erstrecken. Die Fruchtbarkeit der im Heimatkreis verbürgerten Frauen ist jedoch in jedem Jahrhundert höher als die der Ehefrauen aus andern Kantonen oder aus dem Ausland. Die Wanderung verringert, die Konstanz des Wohnsitzes vergrösserte den Kinderreichtum.
3. Die Fruchtbarkeit besteht, objektiv gesehen, für die Individuen in nichts anderem als in der Ausnützung der gebärfähigen Zeit der Frau, insbesondere ihrer frühen Jahre. Ihr Heiratsalter entscheidet. Es war früher tiefer, erhöhte sich bis 1940, um von da bis heute wieder zu sinken. Die stärkere Fruchtbarkeit der jungen Bräute ist für jede Ehedauer nachweisbar, selbst wenn nur kleine Massen vorliegen.
4. Dies beweist nicht nur die überlegene Zeugungskraft der jungen Zellen, sondern auch die Tatsache, dass die an sich Vitalen früh zur Ehe schreiten und Kinder wollen. Die Ehemänner und -frauen, die ein höheres Alter erreichen, sind im vorliegenden Material zu allen Zeiten kinderreicher gewesen als die jünger Verstorbenen.
5. Eine bedeutende Geburtstätigkeit findet in den beobachteten Ehen nicht nur bei den jungen, sondern auch bei den zahlreichen älteren Paaren statt, was die Statistik der Generationsabstände beweist. Daher ist die lange Dauer der Ehe und das Verbringen aller gebärfähigen Jahre in der Gemeinschaft wichtig. Die voll ausgeschöpften, nicht abgebrochenen Ehen nehmen zu und sind die fruchtbarsten. Die Konstanz der Geschlechtsverbindung garantiert den Kinderertrag.
6. Die Registerauszüge umfassen die ganze Lebenszeit der verstorbenen männlichen Personen und vermerken jede ihrer Ehen. Das Material beweist auch für die Töchter eine zunehmende Heiratshäufigkeit. Dank besserer Lebenserwartung erreichen mehr Kinder das heiratsfähige Alter, dank der individuellen Freizügigkeit und der belebten Volkswirtschaft im Laufe des 19. und 20. Jahrhunderts wird häufiger geheiratet. Bis zu 80 und mehr Prozent der von uns beobachteten Geborenen der Neuzeit heiraten im Laufe ihres Lebens. Die Bestände der vorhandenen Ehen steigen immer noch in geometrischer Reihe an, d. h. die Potenz zur Vermehrung wächst.
7. Dieser säkularen Demokratisierung der Ehe entspricht die Demokratisierung der Kinderaufzucht. Die Grossfamilie erklärt sich aus dem früheren aristokratischen, die Kleinfamilie aus dem modernen demokratischen Bevölkerungsprinzip. Die Kleinfamilien des vorliegenden Materials ziehen ihre Kinder fast ohne Verluste auf. Die Kleinfamilie wird immer häufiger. Sie profitiert von ihrer Verbreitung und nützt ihre grosse Zahl aus: viele Zwei- und Dreikinderfamilien verjüngen das Volk besser als wenige Vier- und Fünfkinderfamilien.
8. Die durchschnittliche Kinderzahl je Frau sank während der letzten sechs Jahrzehnte auffallend. Sie wird noch weiter sinken, ohne dass dies ein Zeichen der Dekadenz oder des fehlenden Lebenswillens wäre. Im Gegenteil: es ist ein Beweis für die Tatsache, dass mehr Paare geheiratet und insofern schon Familiensinn bewiesen haben. Bei einiger Konstanz des sozialen Lebens, d. h. bei ungestörtem, gleichmässigem Ausnützen des Nachschubs junger Ehefähiger und beim Ausnützen der Ehen mit einer an sich bescheidenen Zahl von Geburten je Frau, ergibt sich heute und morgen eine sehr kräftige Vermehrung des Volkes.

B. Ergebnisse über die Vermehrungsfrage

9. Man kann nicht mehr in der veralteten, «aristokratischen» Denkweise drei Kinder je Ehe als die unerlässliche Garantie für den Fortbestand der Volkszahl ansehen. Davon kann keine Rede sein: unsere grössten Sippen brachten bei enormer Entfaltung immer mehr Geborene und Verheiratete, in absoluten Zahlen gemessen, hervor, hatten aber sinkende Geburtenzahlen je Frau und eine sinkende Zahl verheirateter Söhne je Vater. Die Relativzahlen müssen sinken, je höher im Volk die absoluten Zahlen stehen.

10. Den Relativzahlen kommt im entfalteten Kollektiv nicht mehr dieselbe Bedeutung wie vor fünfzig oder hundert Jahren zu. Wir müssen in erster Linie die absoluten Zahlen beurteilen. Die Masse des ehefähigen Nachschubs ist prognostisch wichtiger als die im Querschnitt feststellbare Fruchtbarkeit je Frau. Die auch heute noch wachsende Zahl stehender Ehen garantiert die weitere, kräftige Erhöhung der Volkszahl.
11. Nicht durch Malthus, sondern durch A. J. Lotka ist die Tendenz der Bevölkerung zum Wachsen (oder Abnehmen) in geometrischer Progression bewiesen. Unser Stichprobenmaterial belegt, dass bei hundertjähriger Beobachtung einer organisch zusammengesetzten Masse die Geburten- und die Verheiratenzahlen exponentiell und nicht nur linear anwachsen. Um so sicherer sinken die Relativzahlen oder Durchschnitte, die Geburten je Frau und die verheirateten Töchter je Mutter.
12. Das Bevölkerungswachstum eines Landes hängt, wie in den untersuchten Familien, von der konstanten, wiederholten, starken bis mittelmässigen Besetzung der Generationen ab. Die Wiederholung zählt, denn sie potenziert oder kumuliert die Vermehrung in hervorragender Weise.
13. Das Längenwachstum der Bevölkerung muss durch statistische Längsschnitte, weniger nach Quer- oder Durchschnitten beurteilt werden. Wie in der vorliegenden Untersuchung, kann man für jede Bevölkerung prognostisch vorerst prüfen, inwiefern Kinder- und Verheiratenzahlen in historischer Betrachtung zunehmen, was anhand früherer Statistiken abschätzbar ist.
14. Die versicherungsmathematischen Vorausberechnungen und Prognosen geraten durchwegs zu tief. Die Wahrscheinlichkeitsrechnung erfasst den gegenwärtigen Dynamismus der Vermehrung nicht voll. Auf Strecken von 10 bis 30 Jahren ist mit einem arithmetischen Wachstum, als dem Ansatz zum geometrischen, also mit einer Fortsetzung des Vermehrungstempos wie zwischen 1950 und 1960 zu rechnen. Die politische Führung des Volkes sollte daher planmässig Vorkehren treffen, dass das Land auch für eine stark gestiegene Bevölkerungszahl noch bewohnbar bleibt.

Résultats de l'enquête

A. Considérations tirées de la statistique des familles

1. Les données généalogiques présentées dans cette publication sont celles de l'ensemble des familles bourgeoises ressortissant de cinq communes du Mittelland bernois. Leurs descendance mâles ont fait l'objet, sur la base des registres de l'Etat civil, d'une enquête qui s'est étendue sur une période de deux à trois cents ans et qui a englobé jusqu'à treize générations.
2. La population de la région envisagée, assez sédentaire jusqu'au milieu du 19^e siècle, s'est mise par la suite à émigrer tout d'abord à de faibles distances, puis plus tard toujours plus loin, vers l'ouest, voire à l'étranger et enfin dans le reste de la Suisse. Or, la fécondité des femmes restées dans leur district d'origine est, pour chaque siècle, supérieure à celle des femmes venues d'autres cantons ou de l'étranger. La migration a en effet pour résultat que le nombre des enfants diminue, alors qu'il augmente lorsque les parents continuent à résider toujours dans le même endroit.
3. La fécondité, considérée objectivement, n'est en réalité qu'une conséquence de la jouissance par les individus des années pendant lesquelles la femme peut concevoir, soit essentiellement de ses jeunes années. L'âge de la femme, au moment de son mariage, est déterminant. Autrefois souvent très bas, il s'est élevé par la suite, jusqu'en 1940, pour s'abaisser depuis jusqu'à aujourd'hui. On constate, et cela même si les observations n'ont porté que sur un nombre restreint de cas, comme aussi indépendamment de la durée de l'union conjugale, que les femmes qui se marient très tôt sont plus fécondes que celles qui ne se marient que sur le tard.
4. Une telle constatation ne démontre pas seulement la plus grande force de procréation qui réside dans les organismes jeunes, mais elle prouve également que les individus débordant de vitalité ont tendance à se marier très tôt et qu'ils désirent avoir des enfants. Les hommes et les femmes mariés ayant atteint un âge élevé ont, ainsi que le révèle notre enquête, eu en tout temps un plus grand nombre d'enfants que ceux qui sont morts relativement jeunes.
5. Les mariages qui ont fait l'objet de notre enquête ne révèlent pas seulement une forte natalité chez les jeunes, mais également chez les moins jeunes, ainsi que cela ressort de la statistique des périodes séparant les pères des fils et les mères des filles. Aussi importe-t-il que les unions durent longtemps et que les femmes passent la période où elles peuvent concevoir dans la matrimonialité. Les unions durables et ininterrompues deviennent maintenant plus fréquentes et sont les plus fécondes. La constance de l'union conjugale est le gage d'une nombreuse progéniture.
6. Les registres de l'état civil nous renseignent sur toute l'existence de ceux qui sont décédés et en particulier sur chacun de leurs mariages. On a ainsi constaté un accroissement sensible du nombre des mariages. La mortalité infantile ayant diminué, la plupart des enfants atteignent l'âge de se marier. La grande liberté individuelle, ainsi que l'évolution économique favorable enregistrées aux 19^e et 20^e siècles sont cause que l'on se marie davantage aujourd'hui qu'autrefois. C'est ainsi que notre enquête nous a permis de constater que jusqu'à 80 % et plus de ceux qui sont nés durant cette période se sont mariés au cours de leur existence. Le nombre des unions augmente d'ailleurs selon une progression géométrique, ce qui signifie que les chances de la prolifération vont s'accroître.
7. Nous avons assisté, au cours des siècles, à une démocratisation du mariage à laquelle a correspondu une démocratisation de l'éducation des enfants. Les familles nombreuses d'autrefois s'expliquaient par le concept «aristocratique» de la population, alors que le concept «démocratique» moderne de la procréation suscite un plus grand nombre de familles moins nombreuses qui parviennent à élever tous leurs enfants presque sans exception, familles qui sont de plus en plus fréquentes et qui se répandent toujours davantage. Elles tirent d'ailleurs profit de leur pluralité: un grand nombre de familles comptant deux ou trois enfants renouvellent mieux la population qu'un nombre restreint de familles à quatre ou cinq rejetons.
8. Le nombre des enfants mis au monde, en moyenne, par femme, a diminué de façon très sensible au cours des six dernières décennies et continuera vraisemblablement à baisser encore, sans qu'il faille voir là un symptôme de décadence ou un manque d'élan vital. Au contraire, c'est le signe que les unions deviennent plus fréquentes. Si le développement de la vie sociale accuse une certaine constance, on enregistrera à l'avenir une forte augmentation de la population qui résultera d'un nombre restreint de naissances par femme, compensé par un nombre toujours croissant de nouveaux mariages.

B. Considérations relatives au problème de la prolifération

9. Il ne saurait plus être question d'envisager encore, selon l'ancienne conception surannée et «aristocratique», que trois enfants par ménage sont la seule garantie du maintien de la population. Les choses ont bien changé: les familles alliées qui ont fait l'objet de notre étude se sont fortement développées et dispersées; elles ont enregistré un nombre croissant de nouveaux-nés et de mariages, mais le nombre des naissances par femme mariée et le nombre des fils mariés par père a diminué. Cela n'a rien d'étonnant, car les nombres relatifs doivent nécessairement s'abaisser si les nombres absolus augmentent.
10. Les nombres relatifs n'ont plus la même importance qu'il y a cinquante ou cent ans. Aujourd'hui, c'est aux nombres absolus qu'il faut accorder le plus d'attention. En ce qui concerne les prévisions pour l'avenir, le contingent des jeunes gens qui atteignent l'âge de se marier importe davantage que la fécondité moyenne des femmes en général. Le nombre croissant des mariages est un gage de prolifération et permet, par conséquent, d'escompter une forte augmentation de la population.
11. Ce n'est pas Malthus, mais bien A. J. Lotka qui a apporté la preuve que la population tend à augmenter (ou à diminuer) selon une progression géométrique. Les résultats de notre enquête montrent bien qu'une observation de la masse organique portant sur une période de cent ans donne des chiffres de naissances et de mariages qui croissent selon une courbe exponentielle et non linéaire seulement. Or, s'il en est ainsi, il est logique que les nombres relatifs ou moyens diminuent, notamment ceux des naissances par femme et ceux des filles mariées par mère.
12. L'augmentation de la population dépend, comme nous l'avons constaté pour les familles sur lesquelles a porté notre étude, avant tout de la constance et de la fréquence avec laquelle les générations se reproduisent, même si cette reproduction est parfois limitée. C'est la répétition qui compte, parce qu'elle élève la valeur exponentielle et accroît, parfois de manière considérable, la multiplication des individus.
13. L'accroissement de la population dans le temps doit donc être représentée, du point de vue statistique, essentiellement par des coupes longitudinales plus que par des coupes transversales ou par des moyennes. Il est possible, comme nous l'avons fait dans la présente étude, de pronostiquer, sur la base de données statistiques antérieures, l'accroissement probable dans le temps, pour une population donnée, du nombre des mariages et des enfants.
14. Les prévisions basées sur les pronostics et les calculs actuariels ont toujours donné des résultats trop faibles; basées sur le calcul des probabilités, elles ne tiennent pas suffisamment compte du dynamisme actuel de la procréation. Le rythme de l'accroissement durant les dix à trente prochaines années correspondra certainement à une progression arithmétique devant servir de base à une progression géométrique et correspondra vraisemblablement à celui qui a été constaté au cours des années 1950 à 1960. Les pouvoirs publics feront donc bien de prévoir et de prendre toutes les mesures nécessaires pour que le pays reste habitable même en cas de fort accroissement de la population.